

## **Synthèse du déplacement de l'Union sociale pour l'habitat en Martinique pour relever le défi de l'adaptation de l'offre de logement social face aux évolutions démographiques**

Le déplacement en Martinique de la délégation de l'Union sociale pour l'habitat (USH) conduite par Emmanuelle Cosse sa présidente a débuté par une rencontre avec le préfet, Stanislas Cazelles, en présence de Jean-Michel Maurin et son équipe, directeur de la Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DEAL) de la Martinique.

Après un tour d'horizon de la situation de l'habitat et de l'actualité nationale exposée par la présidente de l'USH, les échanges ont surtout porté sur la nécessité de relancer la construction de logements plus adaptés aux ressources des ménages martiniquais, dans un contexte de fortes évolutions démographiques, et en particulier de vieillissement de la population. La question du logement des jeunes est également au centre des préoccupations de l'État pour permettre une insertion durable des jeunes Martiniquais.

Les enjeux liés au programme de renouvellement urbain et les projets « *Action cœur de ville* » ont également été largement abordés. Les actions liées à la restructuration urbaine et la revitalisation des centres-villes et centres-bourgs témoignent de la mobilisation de l'ensemble des partenaires. La dimension habitat dans ces projets reste cependant contrainte par la taille des parcelles foncières dans l'espace urbain, parcelles souvent étroites et qu'il convient bien souvent d'aménager, ce qui est source de surcoûts pour les programmes immobiliers sociaux et très sociaux indispensables pour le relogement des familles. A cet égard, l'USH a rappelé sa demande au plan national de doubler les crédits du fond friches et son fléchage sur le logement social à hauteur de 30% du foncier rendu disponible pour le logement, elle sera attentive aux besoins des territoires des Outre-mers en la matière.

Par ailleurs, des thèmes d'action professionnelle d'appui de l'USH aux organismes Hlm ont également été convenus.

Après un entretien avec Monsieur Serge Letchimy, président du conseil exécutif de la Collectivité de la Martinique, la séance de travail associant les élus, les administrateurs des organismes de logement social, les partenaires et les services de la collectivité a été particulièrement riche. Suite à la présentation du document USH sur « *La demande de logement social en Martinique* », plusieurs acteurs locaux ont insisté sur la nécessaire relance de la construction neuve et la réhabilitation du parc locatif social ancien en rappelant à la fois le contexte démographique mais aussi les profils modestes, voire très modestes des ménages à loger. La programmation peine par absence d'opérateur aménageur et les difficultés d'équilibrer les opérations de petites tailles en centre urbain. Ceci est aggravé par la faible solvabilisation des ménages à loger au regard des barèmes actuels de l'allocation logement. Il en est ainsi, par exemple, des foyers jeunes travailleurs et seniors et des résidences autonomie. Une remise en perspective des aides à la pierre et à la personne a été largement évoquée par les acteurs locaux.

Enfin, l'accession sociale et très sociale est à l'unanimité reconnue comme désormais indispensable pour compléter utilement l'offre d'habitat en Martinique et participer aux opérations tiroirs de résorption de l'habitat insalubre. L'organisation d'un contact entre la Collectivité de Martinique et la fédération nationale des sociétés coopératives d'Hlm a été convenu.

**L'Union sociale pour l'habitat** représente, en France métropolitaine et dans les territoires d'Outre-mer, quelque 593 opérateurs Hlm à travers ses cinq fédérations (la Fédération nationale des Offices Publics de l'Habitat, les Entreprises sociales pour l'habitat, la Fédération nationale des Sociétés coopératives d'Hlm (Coop'Hlm), PROCIVIS UES-AP et la Fédération nationale des Associations régionales d'organismes d'habitat social). Elle remplit trois missions : un rôle de représentation nationale auprès des pouvoirs publics, des médias, des milieux professionnels et de l'opinion publique ; une mission de réflexion, d'analyse et d'étude sur tous les dossiers relatifs à l'habitat et l'élaboration de propositions pour une politique sociale de l'habitat ; une fonction d'information, de conseil et d'assistance auprès des organismes Hlm afin de faciliter, rationaliser et développer leurs activités et leurs compétences professionnelles. En 2020, les organismes Hlm ont mis en chantier 70 500 logements neufs et logements-foyers. Ils détiennent et gèrent 4,7 millions de logements locatifs et 0,35 million de logements-foyers et logent environ 10 millions de personnes. Les opérateurs de logement social sont également d'importants acteurs de l'accession sociale à la propriété : 14 800 logements ont été vendus à des accédants, en secteur groupé ou en diffus. Animés par 12 000 administrateurs bénévoles, ils emploient 82 000 salariés. **Pour en savoir plus : [www.union-habitat.org](http://www.union-habitat.org)**

**Contacts presse** : Joachim Soëtaud / Sarah Cassone / Alice Delalande-Grapinet – Tél. : 01 40 75 52 56 / 07 64 57 85 66  
**Contacts presse sur place** : [outre-mers@union-habitat.org](mailto:outre-mers@union-habitat.org) – Tél. : 01 40 75 50 01